

Le candidat doit inscrire
ici - dessous son numéro de table

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante : Code spécialité :
 Épreuve : **EP2 Sciences et technologies** Durée : 4 heures
 Centre d'écrit Session : 2004 *Septembre*
 NOM et Prénoms :
 (en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)
 Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante :
 Épreuve : **EP2 Sciences et technologies**

Session : 2004	N° de sujet : 04-2075	Folio 1 / 19
----------------	-----------------------	--------------

SCIENCES MEDICO SOCIALES : 70 points

Monsieur ROBERT est peintre en bâtiment dans une entreprise de 50 salariés. En août dernier, il est victime d'un accident de la route, au retour de vacances.

Il est hospitalisé en service de traumatologie, il a d'importantes et de nombreuses fractures aux membres supérieurs et inférieurs. Il est devenu paraplégique.

1. Le Handicap

1.1. Enoncer les 3 types de handicap.

.....

1.2. Dans quel type de handicap classez-vous la paraplégie ?

.....

1.3. Indiquer la manifestation principale de la paraplégie :

.....

1.4. Donner 3 réactions possibles de son enfant (7 ans) face à son handicap :

.....

1.5. Monsieur ROBERT ne peut plus exercer sa profession.

1.5.1. Nommer l'organisme (sigle et signification) auquel il doit s'adresser pour sa reconversion :

.....

1.5.2. Préciser 2 rôles ou missions de cet organisme :

.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 2/19

1.5.3. Pour compenser la perte de son salaire, citer l'allocation qui lui sera attribuée (sigle et signification)

.....
.....

1.6. Après sa complète guérison et reconversion, l'employeur de Mr ROBERT désire le reprendre. A partir de l'annexe 1 :

1.6.1. Préciser l'obligation des employeurs en matière d'emploi pour les handicapés :

.....
.....

1.6.2. Un travailleur handicapé peut il avoir une réduction de salaire ? Justifier votre réponse.

.....
.....

1.7. A la suite de son hospitalisation en traumatologie (plus de 32 jours), Mr ROBERT est transféré dans un centre de rééducation fonctionnelle.

A l'aide de l'annexe 2 et de vos connaissances :

1.7.1. Indiquer le rôle de ce centre :

.....
.....

1.7.2. Mr ROBERT peut il y entrer, pourquoi ?

.....
.....

1.7.3. Comment les frais de séjour seront ils pris en charge et par qui ?

.....
.....

1.7.4. L'équipe est composé d'un personnel de rééducation, citer en 2 et préciser leur rôle respectif.

.....
.....

.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 3/19

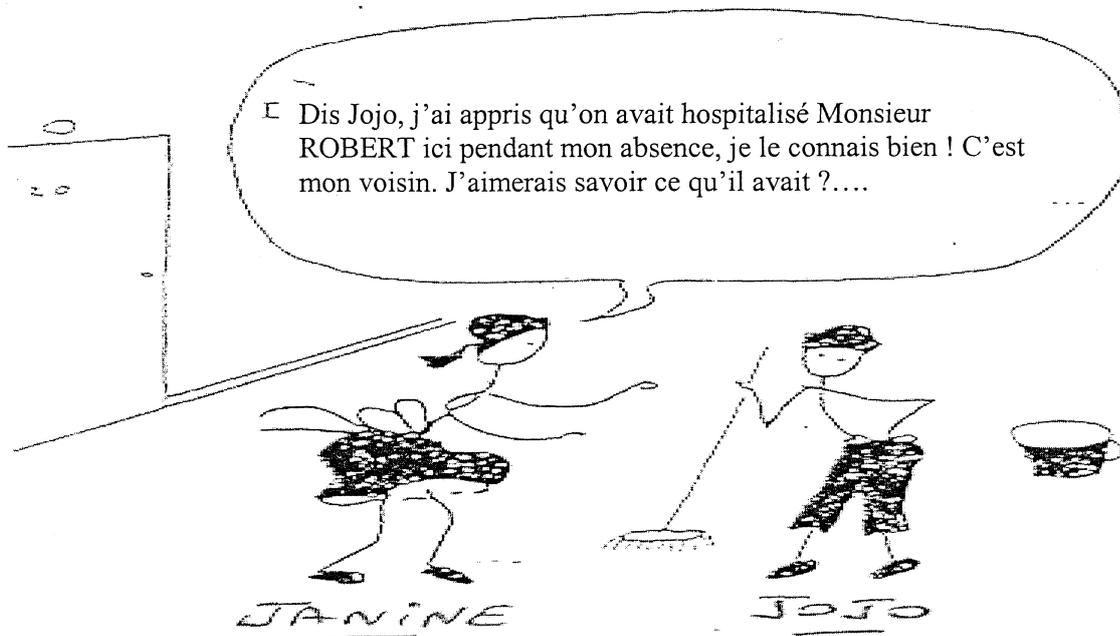
2. Le centre de rééducation fonctionnelle est une association.

2.1. Préciser la personnalité juridique de ce centre (annexe 2).

.....
.....

3. La communication

3.1. Après observation du document ci-dessous, entourer dans les 4 réponses proposées la réponse de l'agent de service à sa collègue Janine, qui vous semble la mieux adaptée :



Réponses :

- C'est vrai, je le trouve fatigué, il est moins bien qu'hier.
- Je ne sais pas le nom de sa maladie, mais c'est sérieux.
- Il est très mal.
- Les informations sur son état de santé ne peuvent être communiquées que par le médecin, la surveillante.

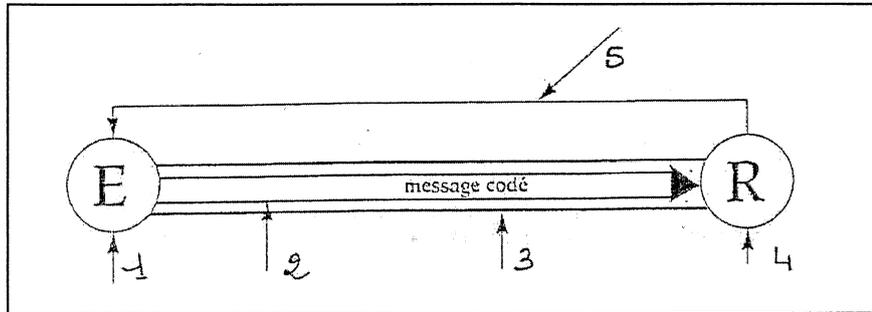
Justification :
.....
.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 4/19

3.2. Compléter le schéma de la communication ci-dessous



1 :
2 :
3 :
4 :
5 :

3.3. A partir de la situation de communication présentée dans la page précédente (question 3.1), répondre aux questions suivantes :

* Qui est l'émetteur :

.....

* Qui est le récepteur :

.....

4. Le mariage

4.1. Donner une définition légale du mariage

.....

.....

4.2. Le mariage crée des devoirs entre époux, citer en 2 :

.....

.....

4.3. Les futurs doivent obligatoirement subir un examen médical.

4.3.1. Enoncer le nom de cet examen et son rôle :

.....

.....

L' ANONYMAT

Le candidat doit inscrire
ci - dessous son numéro de table

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante : Code spécialité :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies** Durée : 4 heures

Centre d'écrit Session : 2004

NOM et Prénoms :
(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies**

Session : 2004

N° de sujet : 04-2075

Folio 5 /19

4.3.2. Indiquer le nom du document complété par le médecin à cette occasion.

.....

4.4. « Jeanne, la fille de Mr ROBERT et son époux « Stéphane DUPUIS » ont une fille Léa âgée de 18 mois ».

4.4.1. Indiquer le nom de famille de Léa.

.....

4.4.2. Nommer le type de filiation qui l'unit à ses parents ?

.....

4.4.3. L'autorité parentale est exercée conjointement par les 2 parents.

* Définir l'autorité parentale :

* Indiquer 2 droits et 2 devoirs qui en découlent :

Droits : - -

Devoirs : - -

5. L'acquisition de la propreté de Léa :

5.1. Indiquer les âges moyens de maîtrise :

- du sphincter anal :

- du sphincter vésical :

5.2. Préciser si la propreté est d'abord nocturne ou diurne :

.....

5.3. A partir de l'annexe 3 , Indiquer :

- 2 facteurs d'acquisition de la propreté :

.....

.....

- 2 facteurs de régression :

.....

.....

ANNEXE 1

Favoriser la mobilité des handicapés dans la ville et leurs accès à l'emploi est une des priorités du gouvernement. Voici les dispositions qui existent aujourd'hui pour les travailleurs handicapés.

Les entreprises de plus de vingt salariés sont tenues d'employer des personnes handicapées, à raison de 6 % de leur personnel. A défaut, elles doivent payer une taxe. Pour obtenir la statut de travailleur handicapé, il faut être reconnu par la Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel* (Cotorep). Celle-ci distingue trois catégories : handicap léger (A), modéré (B), grave (C).

LES DISCRIMINATIONS SONT INTERDITES

Les travailleurs handicapés sont protégés contre toute discrimination notamment en matière de rémunération, de formation, de licenciement, etc. Toutefois, lorsque le rendement de la personne handicapée est inférieur à celui de ces collègues la Cotorep peut autoriser une réduction de salaire allant jusqu'à 10% pour les travailleurs de catégories B, et jusqu'à 20 % pour les travailleurs de catégories C... Cependant cette baisse est partiellement compensée par une aide de l'Etat.

Stéphane Corone

■ DES EMPLOIS RESERVES

Lorsque le travail en « milieu ordinaire » est impossible, la Cotorep peut orienter la personne handicapée vers un atelier protégé ou un centre de distribution de travail à domicile pour les handicaps graves, les Centre d'aide par le travail (CAT) proposent des activités professionnelles, et un soutien médico-social.



Lorsqu'un emploi n'est plus adapté, l'employeur peut avec l'accord du médecin du travail, proposer au salarié une mutation ou ... le licencier

Renseignez-vous auprès de votre préfecture pour connaître les coordonnées de la Cotorep de votre département ou sur internet : www.Social.gouv.fr

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 7/19

ANNEXE 2

L'ESPOIR CENTRE DE REEDUCATION ET DE READAPTATION FONCTIONNELLE SPECIALISEES

ORGANISATION

Créé en 1985, L'ESPOIR est un centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle spécialisées géré par une association type Loi 1901 à but non lucratif qui comprend :

- 90 lits d'hospitalisation complète
- 40 lits d'hospitalisation de jour

DOMAINE DE COMPETENCE

Nos patients sont hospitalisés à partir de 16 ans pour des soins relevant de domaines suivants :

- ◆ Traumatologie des membres et du rachis ;
- ◆ Chirurgie orthopédique ;
- ◆ Neurotraumatologie vertébrale et crânienne ;
- ◆ Neurologie centrale et périphérique ;
- ◆ Pathologies sportives
- ◆ Amputations
- ◆ Uro-dynamique ;
- ◆ Troubles respiratoires associés aux maladies de l'appareil locomoteur ;
- ◆ Lombalgies chroniques

SPECIFICITE

Son infrastructure adaptée aux divers handicaps permet d'évaluer les performances du patient et de lui retrouver des possibilités sur le plan physique, moteur et fonctionnel, ceci dans un but de retour de vie quotidienne.

MODE DE PRISE EN CHARGE

L'ESPOIR est agréé et conventionné avec les principaux régimes de la Sécurité Sociale. Tout patient est admis sur prise en charge médicale et administrative après accord du médecin-conseil. Cet accord est délivré directement par la Caisse.

La prise en charge financière de séjour varie selon l'origine médicale du patient .

■ Prise en charge à 100%

Il y a prise en charge à 100% (sauf pour le supplément chambre particulière) dans les situations suivantes :

- ◆ Intervention chirurgicale dont le K opératoire est supérieur à 50 ;
- ◆ accident du travail reconnu par la Caisse prenant en charge les frais de séjours ;
- ◆ séjour en rapport avec une affection Longue Durée (ALD)
- ◆ à partir du 30^e jour d'hospitalisation (repreant en compte les séjours antérieurs, sans interruption supérieure à 48 h).

■ Prise en charge à 80%

Le ticket modérateur (soit 20% du prix de journée jusqu'au 30^e jour) reste à la charge du patient ou de sa mutuelle s'il est titulaire d'une assurance complémentaire

■ Le forfait journalier

Exception faite des accidents de travail, des articles L115 et conformément à la loi, il est facturé au patient le jour de sa sortie ou à sa mutuelle si celle ci le prend en charge.

Pour les mineurs ou les majeurs protégés, les formalités liées à l'hospitalisation doivent être accomplies auprès de leur représentant légal.

Nos tarifs figurent dans le guide pratique.

L'EQUIPE DU CENTRE

MEDECIN

INFIRMIERE

AIDES SOIGNANTES ET AGENTS DE SERVICE

KINESITHERAPEUTES

ERGOTHERAPEUTES

ORTHOPROTHESISTES

PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

ORTHOPHONISTE NEUROPSYCHOLOGUE

ASSISTANTS SOCIAUX

ANNEXE 3

➤ L'acquisition de la propreté

Pour un bon apprentissage de la propreté

LES TROIS IMPERATIFS A RESPECTER

On ne peut rendre un enfant propre tant que son système nerveux n'atteint pas un certain stade de maturation qui lui permette le contrôle des sphincters ! Il y a donc là un « impératif d'ordre physiologique » à respecter. Chez le nourrisson, la vessie se vide automatiquement quand elle est pleine (ou que le contenu intestinal arrive à son terme), une sensation locale se fait sentir, l'enfant prend conscience de son besoin, et c'est à ce moment qu'il décide (s'il en a la possibilité) d'ouvrir ou de fermer son sphincter. Il pourra même se retenir avant d'aller sur le pot.

Il faut donc que l'enfant comprenne ce qu'on attend de lui, qu'il sache avertir (même si il est trop tard !) donc qu'il maîtrise la communication. C'est là « un impératif d'ordre intellectuel ». Il faut également que l'enfant ayant compris ce que l'on attend de lui, ait le désir d'y répondre pour faire plaisir...

C'est « impératif d'ordre affectif ». Il est bien évident que ces trois impératifs sont intimement liés et doivent se compléter, car si l'un venait à faire défaut, les autres ne pourraient suffire à l'acquisition de la propreté. L'apprentissage sera donc très long, très progressif, avec parfois des retours en arrière selon la physiologie du moment, car c'est l'affectivité qui joue le rôle décisif comme frein ou comme moteur. La naissance d'un petit frère peut par exemple perturber l'apprentissage. L'enfant est jaloux, il souffre... Il redevient sale pour qu'on s'occupe de lui.

L'enfant maîtrisera d'abord le sphincter anal et ensuite le sphincter vésical (chez l'être humain, nous savons qu'à tout âge, le contrôle de la vessie est plus difficile à obtenir que celui des intestins). De même la propreté sera d'abord diurne avant d'être nocturne. Cela s'explique par la qualité du sommeil qui est trop profond chez le jeune enfant pour lui permettre de prendre conscience de son besoin.

L'acquisition de la propreté s'échelonne du quinzième au trentième mois.

A 36 mois (3 ans), l'enfant doit être propre jour et nuit.

CONSEILS

Obtenir une régularité en douceur : Des horaires réguliers permettent à l'organisme de structurer des habitudes, mais au préalable il faut observer le rythme d'élimination de l'enfant pour suivre ses habitudes naturelles et essayer de les maintenir. A partir de 15 mois, on peut remplacer des couches par des culottes afin de mieux situer le moment des évacuations. L'installation sur le pot ne doit pas excéder 5 minutes et l'enfant doit y être confortablement assis.

Cependant, s'il préfère s'installer sur la cuvette des WC familial il ne faut pas lui refuser.

Valoriser la propreté :

Insister sur le rôle social de cette fonction : être propre « c'est pouvoir aller à l'école maternelle », « c'est faire comme papa et maman »... L'enfant est très sensible à tous les arguments qui valorisent la propreté. S'il obtient un résultat positif, il faut le féliciter pour qu'il comprenne ; même s'il a fait par mégarde dans sa culotte, admirez le « beau résultat »... Il faut également savoir agir avec lui. L'enfant de cet âge-là ne demande qu'à imiter sa mère. Apprenez lui à tirer la chasse (comme vous) .

Evitez les pots-jouets (ceux qui ont l'apparence d'un canard !) ou les sièges transformables en pots, car d'une part l'enfant ne peut identifier le rôle réel du pot et d'autre part, cela ne valorise pas la fonction... N'oubliez pas que l'enfant prend plaisir à être propre pour faire comme les grands.

A PROSCRIRE

L'usage de la force : Eduquer n'est pas dresser, il ne faut jamais forcer l'enfant à aller au pot, ni exercer un contrôle oppressant sur ses évacuations, encore moins le gronder si le résultat se fait attendre... C'est une façon d'assujettir l'enfant, de le rendre totalement dépendant de l'adulte, de créer une situation angoissante. L'apprentissage de la propreté est chargé « d'affect » . Si l'enfant a l'impression que sa mère utilise la propreté agressivement contre lui il peut refuser de devenir propre, utilisant sa saleté comme une opposition à sa mère.

Les moqueries et les comparaisons : Si on traite l'enfant de « sale » si on le compare avec ironie à ses frères et sœurs qui réussissent mieux que lui, l'enfant sera blessé, il se sentira coupable, humilié, en particulier si ces reproches lui semblent injustifiés. Les sentiments d'impuissance, de faiblesse, ajoutés à la crainte de se salir, feront de lui un enfant inquiet, peureux, timoré, redoutant tout effort et toute initiative.

Les réveils nocturnes : certains parents pour obtenir une propreté plus rapide réveillent l'enfant une, deux ou trois fois pendant la nuit. Il en résulte des troubles du sommeil, de la nervosité, et souvent une résistance de la part de l'enfant. Evitez aussi d'appliquer la méthode du rationnement d'eau le soir car l'organisme de l'enfant en a besoin.

Le candidat doit inscrire
ici - dessous son numéro de table

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante : Code spécialité :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies**

Durée : 4 heures

Centre d'écrit Session : 2004

NOM et Prénoms :
(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies**

Session : 2004

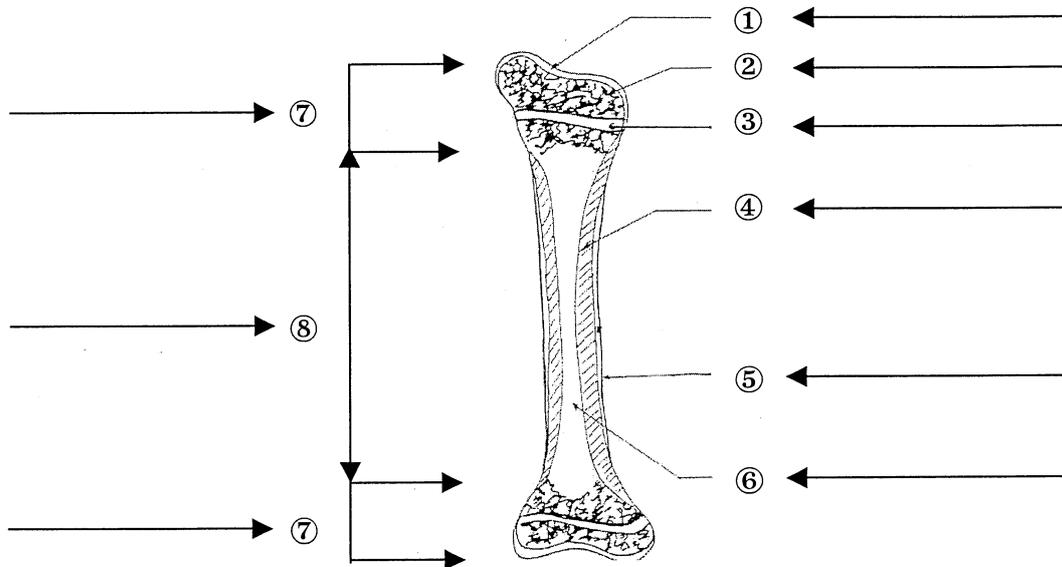
N° de sujet : 04-2075

Folio 9 / 19

BIOLOGIE : 25 points

1. Les os

1.1 Annoter le schéma d'un os long :



1.2. Indiquer le nom de la protéine responsable de la dureté de l'os ?

.....

1.3. Grâce à quoi s'effectue :

- la croissance en longueur d'un os :

- la croissance en épaisseur d'un os :

1.4. Citer le nom des cellules élaborées au niveau de la moelle rouge :

.....

Ne rien écrire

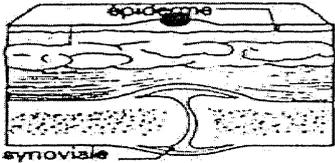
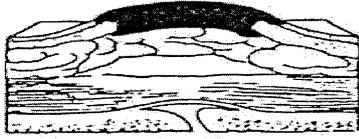
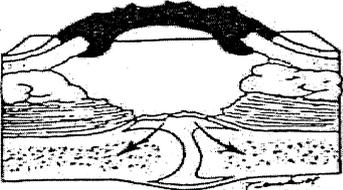
dans la partie barrée

04-2075 folio 10/19

2. Les escarres

Un paraplégique est une personne à risque dans l'apparition des escarres.

2.1. Observer le document montrant le mécanisme de constitution des escarres, donner un titre à chaque stade.

STADE	SCHEMAS	DESCRIPTION
STADE 1 :	
STADE 2 :	
STADE 3 :	
STADE 4 :	

2.2. Enoncer 3 facteurs de risque de la formation d'escarres ?

.....
.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 11/19

2.3. Indiquer 4 moyens de prévention de l'apparition des escarres :

-
-
-
-

MICROBIOLOGIE : 25 points

Suite à son hospitalisation, Mr ROBERT a contracté une maladie nosocomiale à staphylocoque dorée.

A partir de l'annexe 4 et de vos connaissances répondre aux questions suivantes :

1. Définir « maladie nosocomiale »

.....
.....

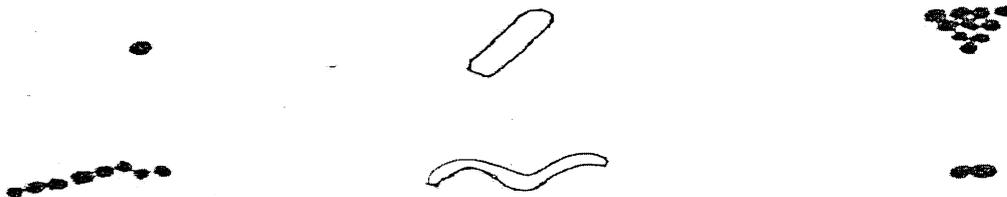
2. Les maladies nosocomiales comme les autres maladies infectieuses se développent en plusieurs phases. Citer ces différentes phases et les définir (succinctement)

-
-
-
-

3. A quelle grande famille de micro-organisme appartient le staphylocoque ?

.....

4. Parmi ces schémas, entourer celui qui correspond au staphylocoque :



5. Pour lutter contre les maladies nosocomiales à l'hôpital, une structure y a été créée.

5.1. Nommer cette structure et donner la signification du sigle.

.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 12/19

6. Enoncer 2 causes à l'origine des infections nosocomiales :

.....
.....

7. Citer 2 services hospitaliers très touchés par ces infections ?

.....
.....

8. D'après le document (annexe 4) de nouveaux antibiotiques font leur apparition.

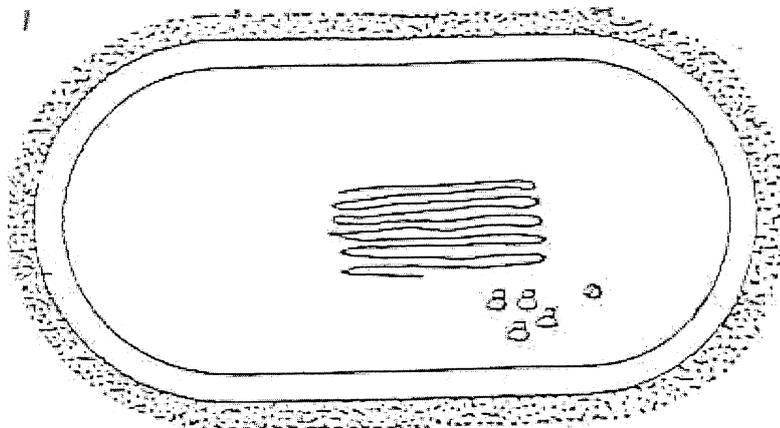
8.1. Définir un antibiotique :

.....
.....

8.2. Expliquer pourquoi ces nouveaux antibiotiques redonnent l'espoir aux soignants et aux malades :

.....
.....

8.3. Sur le schéma ci-dessous FLECHER et ANNOTER les éléments sur lesquels peuvent agir les antibiotiques :



8.4. Souligner la bonne réponse :

- La bactérie est une cellule procaryote
- La bactérie est une cellule eucaryote

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante : Code spécialité :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies** Durée : 4 heures

Centre d'écrit Session : 2004

NOM et Prénoms :
(en majuscules, suivi s'il y a lieu du nom d'épouse)

Date et lieu de naissance :

Griffe du correcteur

B.E.P. : CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES

Dominante :

Épreuve : **EP2 Sciences et technologies**

Session : 2004

N° de sujet : 04-2075

Folio 13 / 19

ANNEXE 4

L'hôpital com-
porte de mul-
tiples sources
de germes : pa-
tients, person-
nel médical, en-
vironnement.
L'hygiène doit y
être très stricte

Professeur François Raffi,
infectiologue à l'hôtel Dieu de
Nantes.

« Une chance inespérée »
« L'arrivée de cette nouvelle classe
d'antibiotiques, les oxazolidinones,
avec son premier représentant, le
linézolide, est une chance inespérée
pour soigner des malades pour
lesquels nous n'avions plus beaucoup
de solutions. Mais nous ne le
réservons pas qu'aux situations les
plus problématiques. Afin de
préserver ses résistances nous ne
devons pas galvauder* ce nouvel
antibiotique. Nous l'utilisons
essentiellement dans les services de
réanimation, chez les adultes et les
patients fragilisés... IL s'agit d'un
médicament très innovant, donc très
cher, que nous devons utiliser le plus
intelligemment possible.

**ENFIN UN ANTIBIOTIQUE CONTRE LES
INFECTIONS NOSOCOMIALES**

Contractée à l'hôpital, chaque année, elles touchent 800 000 patients et sont responsables de 10 000 décès.

* Galvauder : compromettre par un
mauvais usage (Petit Larousse
illustré Ed 2001)

Une infection nosocomiale est définie par le conseil supérieur d'hygiène public selon les critères précis. Il s'agit d'une infection que l'on attrape 48 h après son hospitalisation, ou 30 jours après une intervention chirurgicale, ou dans l'année en cas de pose d'une prothèse ou d'un implant.

Un véritable fléau

Chacun se souvient des 58 opérés de la clinique du sport à Paris, touchés entre 1989 et 1993, ou encore des cas de légionellose survenus à l'hôpital Georges Pompidou à Paris. Un établissement neuf ! Des comités de lutte contre les infections nosocomiales (CLIN) ont été créés dans la plupart des centres de soins.

Bien qu'elles aient toujours existé, ces infections se sont développées en raison de nouvelles technologies et de la mise en place de sondes, cathéters, etc. Plus les intrusions dans le corps sont nombreuses plus les risques de prolifération des germes sont élevés.

Les secteurs hospitaliers les plus touchés sont les services de réanimation pour adultes ou grand prématurés et la chirurgie, notamment orthopédique. Les sujets âgés, les nourrissons, les personnes atteintes de maladies graves sont les patients les plus à risques. Les germes en cause sont des bactéries, des champignons, des virus ou des parasites. Les plus fréquents sont le staphylocoque doré et l'escherichia coli, des bactéries dont on se débarrasse difficilement et qui font des ravages pouvant aller jusqu'à la septicémie.

Si les antibiotiques notamment la pénicilline, permettaient de combattre ces bactéries, aujourd'hui, ces derniers résistent. C'est pourquoi l'arrivée d'une nouvelle classe d'antibiotiques les oxazolidinones (voir encadré) redonne espoir aux soignants et aux malades. D'après l'enquête nationale de prévalence des infections nosocomiales, celles ci touchent 6,9% des patients hospitalisés, et les germes dits à gram+ sont en cause dans 33% des cas. Or, c'est contre ces germes que ce nouvel antibiotique agit.

**Un enjeu pour la santé
publique**

Les germes, sont le plus souvent transportés par les mains. Personnel hospitalier, malades, visiteurs doivent donc se laver les mains le plus souvent possible avec du savon ou une solution hydro-alcoolique. La surveillance de la qualité de l'air, de l'eau, des canalisations et le nettoyage régulier des appareils et du sol restent toujours l'une des priorités pour lutter contre les infections nosocomiales.

Rosine Depoix

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 14/19

NUTRITION : 20 points

La reconstruction des fractures de Mr ROBERT demande une alimentation riche en produits laitiers.

1. Parmi les différents constituants du lait mentionné ci-dessous, relever ceux qui ont un rapport direct avec les os et préciser leur rôle essentiel.

Noter vos réponses dans le tableau :

CONSTITUANTS ALIMENTAIRES	ROLE ESSENTIEL

2. Citer une conséquence de carence en calcium chez l'adulte :

.....

3. Indiquer les substances assimilables résultant de la digestion des lipides, glucides et protides.

Lipides	
Glucides	
Protides	

4. Préciser la ration alimentaire nécessaire à Mr ROBERT en lait ;

.....

5. Mr ROBERT n'aime pas le lait, ni les yaourts. Proposer 4 autres aliments ou plats qui permettent l'apport de lait autrement :

-
-
-
-

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 15/19

6. Certains aliments ont une saveur sucrée.

6.1. Citer 3 autres saveurs que la saveur sucrée.

.....
.....
.....

6.2. Compléter le tableau suivant en indiquant selon les organes des sens, les sens intervenant dans la perception sensorielle des aliments ainsi que les perceptions sensorielles.

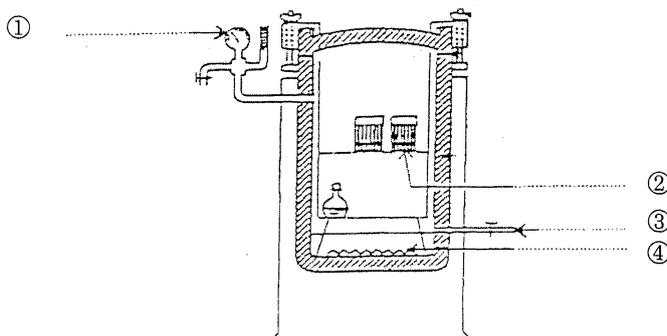
Organe des sens	Sens	Perceptions sensorielles
Ex : l'œil	La vue	Forme- couleur
La bouche		
La peau		
Le nez		
L'oreille		

TECHNOLOGIE : 20 points

La stérilisation du matériel chirurgical est une opération très importante pour lutter contre les infections nosocomiales.

1. Ce schéma représente un appareil de stérilisation :

1.1. Nommer l'appareil :



Annoter le schéma.

1	
2	
3	
4	

1.2. Annoter le schéma. (tableau ci-contre)

Ne rien écrire

dans la partie barrée

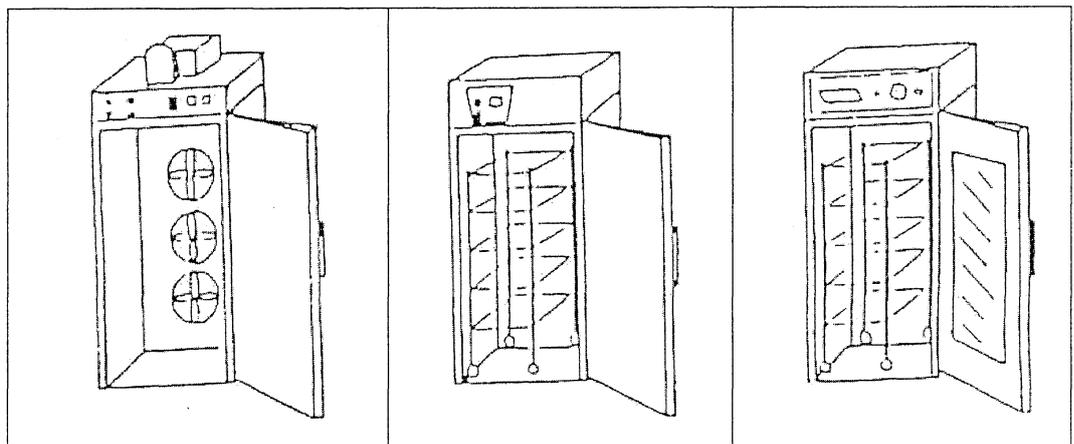
04-2075 folio 16/19

1.3 Compléter le tableau concernant cet appareil :

Principe de fonctionnement	-	
Paramètres de stérilisation	-	-
Matériel stérilisé	-	-

2. Les repas distribués à Mr ROBERT se font en liaison froide réfrigérée dans laquelle temps et température jouent un rôle primordial.

2.1 Préciser pour chaque étape de cette liaison les températures et les temps précisés dans sa réglementation.



Appareil :	Cellule de refroidissement rapide	Armoire réfrigérée	Appareil de remise en température
Température :	DeC° àC°C°	+ 63° C
Durée :	en	Maximum	en

2.2. Indiquer la raison qui justifie cette réglementation :

.....
.....

2.3. Citer un autre mode de distribution des repas :

.....
.....

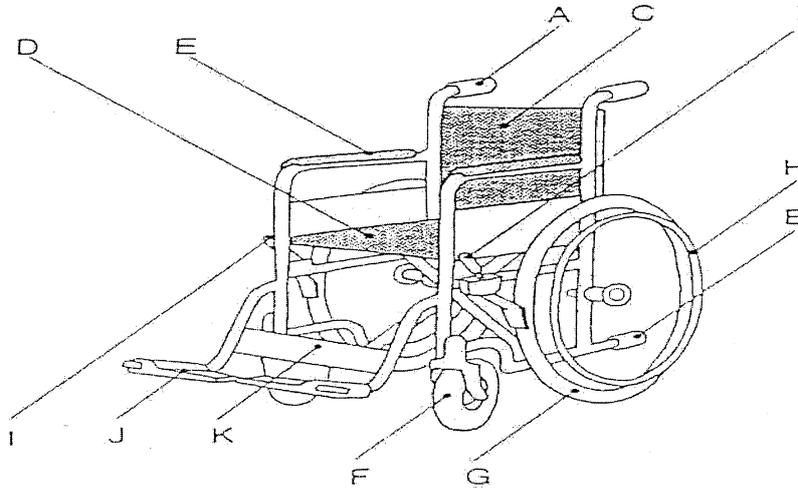
Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 17/19

3. Mr ROBERT est paraplégique et se déplace en fauteuil roulant.

3.1. Annoter le schéma ci-dessous, **en complétant le tableau**



A	
B	
C	
D	
E	
F	
G	
H	
I	
J	
K	

3.2. Inscrit dans un club de randonnées pédestres et souhaitant poursuivre son activité, il a le choix entre les deux fauteuils suivants (annexe 5 et 6)

3.2.1. Proposer un fauteuil

.....

3.2.2. Justifier votre choix

.....
.....
.....

Ne rien écrire

dans la partie barrée

04-2075 folio 18/19

ANNEXE 5

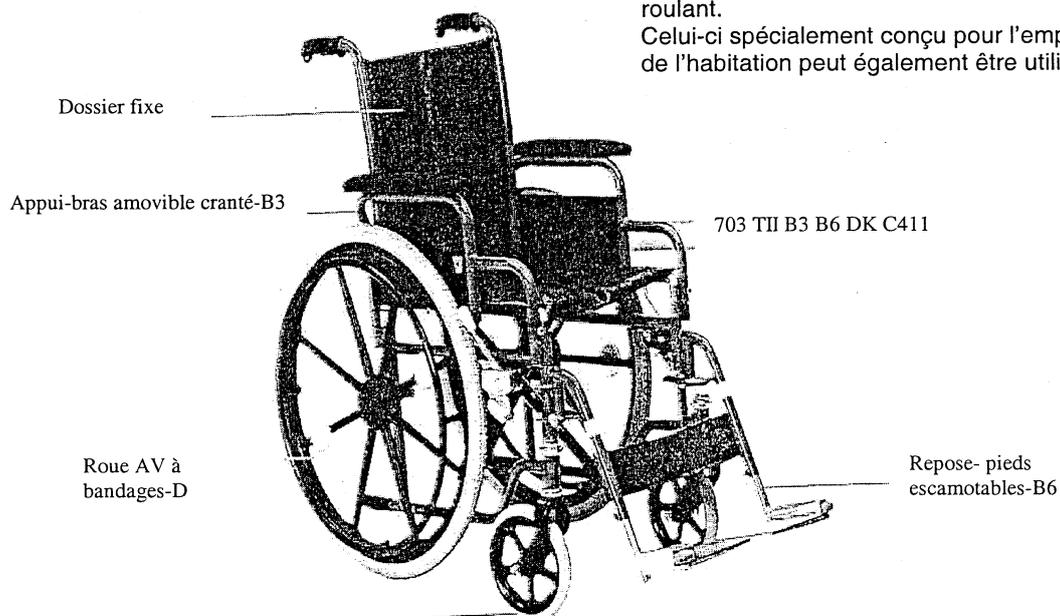
Fauteuil A :

STANDARD 708
FAUTEIL ROULANT A CHASSIS ETROIT

Ce fauteuil roulant est construit sur un châssis de roues plus étroit. Grâce à une adaptation et une nouvelle fixation des accoudoirs, la largeur totale du siège n'est pas modifiée.

Le passage des portes étroites, l'entrée dans les ascenseurs n'est plus un obstacle pour ce fauteuil roulant.

Celui-ci spécialement conçu pour l'emploi à l'intérieur de l'habitation peut également être utilisé à l'extérieur.



SOURCE : Catalogue Vermeiren

Ne rien écrire

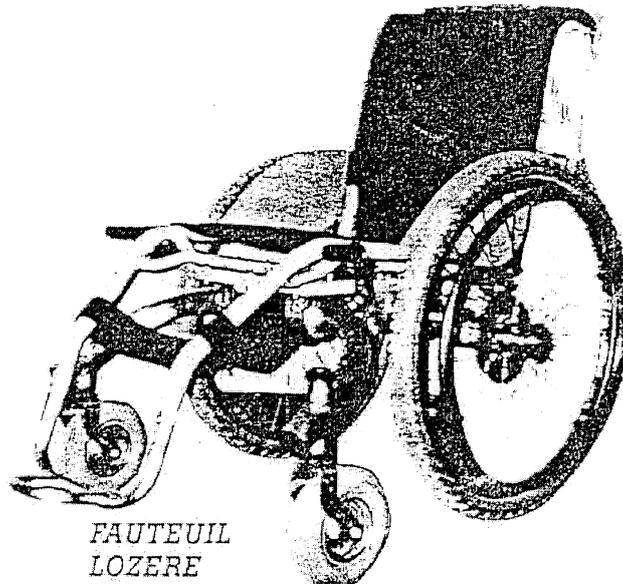
dans la partie barrée

04-2075 folio 19/19

ANNEXE 6

Fauteuil B :

FAUTEUIL LOZERE



Le LOZERE est un fauteuil manuel dont tous les éléments ont été conçus et réalisés spécialement pour l'usage de tout terrain. Sa fabrication en aluminium anodisé permet d'obtenir une bonne robustesse pour un poids raisonnable (14,8 kg). Son usage en terrain accidenté est facilité par un système de 4 amortisseurs indépendants, deux freins à disques hydrauliques, et des amortisseurs de direction !

Caractéristiques :

- assise : 36 à 50 cm de largeur ; 36, 40 ou 44 cm de profondeur
- voies avant et arrière réglables
- dossier rabattable
- roues arrières escamotables
- dimensions du fauteuil plié : 65 x 65 x 35 cm
- pneus au dessin profond genre VTT